

Remplacement du mazout—Loi

encore des ressources pétrolières suffisantes pour l'avenir. La valeur des économies augmente avec les prix de l'énergie. L'incidence sur les emplois des économies d'énergie et de l'exploitation de sources autres que le pétrole, de même que des programmes PCR et PITRC, est beaucoup plus considérable que celle de l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole.

Si vous considérez l'autre source d'énergie, il est révélateur que le gouvernement ne réduise pas d'un sou le budget de l'Énergie atomique du Canada en dépit du fait que cette société dépense 340 millions de dollars par année et que, après 35 ans, l'énergie nucléaire nécessite toujours de très fortes subventions gouvernementales. Si l'on veut économiser de l'argent, pourquoi ne pas l'enlever de cette enveloppe, au lieu de saigner à blanc les pauvres Canadiens qui n'en ont pas les moyens?

Je voudrais proposer une motion qui aura pour effet de renvoyer l'étude de la mesure à au moins six mois. Nous aimerions que ce soit pour plus longtemps, car nous nous opposons au projet de loi, mais nous avons recours à un mécanisme parlementaire qui montrera ce que nous pensons de ce projet de loi, tout en répondant aux besoins très précis d'un grand nombre de gens de ma circonscription et d'ailleurs qui ne peuvent pas bénéficier de ces programmes, et notamment du Programme canadien de remplacement du pétrole, car la date limite arrivant sous peu, il ne leur est plus possible d'engager les services d'un entrepreneur ou d'une société pétrolière pour effectuer les travaux de conversion.

M. Thacker: Il s'agit sans doute de quelques riches néo-démocrates qui n'ont pas encore puisé dans le Trésor public.

M. Cassidy: Bon nombre de mes électeurs en ont profité eux aussi.

M. Waddell: Et ceux de l'autre député aussi, je parie.

M. Cassidy: En fait, la participation en Alberta a été plus forte que dans presque n'importe quelle autre région du pays.

Voilà pourquoi je propose, appuyé par le député de Cowichan-Malahat-Les Îles (M. Manly):

Que l'on modifie la motion en supprimant tous les mots après «Que» et en y substituant les mots suivants: «... le projet de loi C-24, tendant à modifier la Loi modifiant la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, ne soit pas lu maintenant pour la 2^e fois, mais dans six mois à compter d'aujourd'hui.»

Nous nous faisons du souci pour les Canadiens ordinaires qui n'ont pas été en mesure de se prévaloir des dispositions de ce programme jusqu'ici et qui ont même eu du mal à trouver l'argent nécessaire pour payer leur part des travaux. Ces gens ne pourront certainement pas bénéficier des mesures d'économie du pétrole et de remplacement du mazout s'il leur faut payer la totalité de ces travaux. Certains sont des Canadiens de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui sont sans emploi à l'heure actuelle et qui doivent malgré tout payer des factures de chauffage de \$1,000 et plus par an. Ils savent pouvoir réaliser des économies s'ils renoncent au chauffage au mazout, mais ils n'ont pas les moyens de procéder à cette conversion, car la première initiative des conservateurs a été de supprimer ce programme.

Ces programmes ont profité à tout le monde en nous permettant d'économiser les ressources pétrolières dont nous aurons besoin à l'avenir.

M. Thacker: Mais seulement les riches comme vous en ont profité.

M. Cassidy: La fausseté d'une telle déclaration est facile à démontrer. Les gens qui en ont profité...

M. Thacker: Vous en avez profité.

M. Cassidy: ... se retrouvent de tous les côtés de la Chambre. Personnellement j'étais trop absorbé par la politique sans quoi je l'aurais fait dès 1977. D'autre part, si le député estime que certaines personnes ayant un revenu élevé n'auraient pas dû obtenir ces subventions, sur lesquelles elles ont payé un impôt, le gouvernement aurait pu modifier le programme pour le rediriger vers les contribuables ayant un revenu moyen. Mais je me souviens d'une des premières mesures que le nouveau gouvernement a prises à son arrivée au pouvoir. Dans l'opposition, le gouvernement s'était prononcé contre les hausses d'impôt qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} octobre et qui touchaient les Canadiens moyens de tout le pays. Le parti du député s'est-il empressé d'annuler cette hausse d'impôt qu'il a hérité des libéraux? Il n'en a rien fait. Il a imposé des augmentations d'impôt aux Canadiens moyens, à raison de 500 millions de dollars par an.

Cela m'éloigne peut-être un peu du projet de loi, mais je dirais que si le gouvernement se souciait réellement de la population, s'il pensait que certains groupes de notre société n'avaient pas profité de ce programme, comme il avait été élu pour apporter des changements et des réformes, il aurait pu trouver une nouvelle formule afin de faire en sorte que chaque famille du pays ayant un revenu inférieur à \$20,000 ou \$30,000 puisse profiter de ce programme avant son abolition.

J'exhorte le député de l'Alberta et ses collègues à se joindre à notre parti pour reporter à six mois l'étude de cette mesure afin de donner à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources le temps d'examiner cette excellente suggestion. Si le programme doit être modifié, il faut le faire de façon à ce que les Canadiens moyens qui n'ont pas pu en profiter ces six ou sept dernières années puissent s'en prévaloir maintenant. Je vous rappelle que tous les Canadiens bénéficient de ce programme, car si nous continuons à gaspiller le pétrole au même rythme, il n'en restera plus une goutte lorsque nos fils et nos filles viendront prendre la relève à la Chambre des communes.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Non.

[Français]

M. le vice-président: A l'ordre! L'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) a la parole.

M. Gauthier: Monsieur le Président...

[Traduction]

M. Waddell: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'hésite à interrompre le député, mais je veux m'assurer que la procédure a été bien suivie. Je vous ai entendu mettre une motion aux voix, mais je n'ai pas très bien suivi ce qui s'est passé.